

L'établissement de M. Gabelat a été complètement détruit ainsi que tout le matériel d'imprimerie qu'il contenait. Les dégâts s'évaluent à plus de 100,000 francs dont 20,000 francs pour l'ensemble, qui appartient à M. Henri Glorieux et 80,000 francs pour le matériel et les marchandises. Le tout est assuré.

La cause de l'incendie n'est pas encore connue.

### La grève de l'établissement Motte et Delecluse

Cette grève menace de continuer et il est fort probable que les ouvriers de cet établissement qui pouvaient encore travailler ont été arrêtés par la police. Il y a eu de fait plus de 700 ouvriers sur le pavé. Les trois ouvriers qui avaient remplacé les grévistes, ont quitté le travail hier matin.

S'ils avaient consenti à aller travailler chez Motte et Delecluse, c'est que Louis Matyn, le contre-maître pour qui les ouvriers font grève, était allé les trouver lundi à leur atelier respectif et leur avait dit que les grévistes allaient reprendre le travail.

Comme il leur promettait un salaire plus élevé que celui qu'ils gagnaient en ces ouvriers abandonnant le travail pour aller — sans le savoir — remplacer les grévistes.

Hier matin, voyant dans quel piège on les avait fait tomber, ils ne voulurent plus travailler et exigèrent d'être payés une quinzaine. La semaine courante et une semaine de préférence.

M. Delecluse n'a pas voulu accepter leurs prétentions, qui ne sont cependant que justifiées.

Nous reviendrons sur cette grève importante.

**Les apprentis.** — Dans un récent article, je montrais l'excès de travail que subissaient les ouvriers apprentis, et je terminais en les invitant à s'occuper de leur sort.

Aujourd'hui j'y reviens pour leur indiquer dans quel sens ils pourraient agir pour s'affranchir du joug patronal.

On a dit et redit, qu'il serait impossible aux ouvriers apprentis de Roubaix de se former en syndicat, parce que l'élément étranger pullulait dans cette fraction industrielle (étranger n'ayant pas de résidence fixe en France), dans cette industrie où le travail ne nécessite aucun apprentissage et parce que ces mêmes étrangers étaient réfractaires à toute idée de groupement. Le fait n'est pas contestable, car il se produit partout où le travail est à la portée du premier venu (peignage, teinturerie, etc.).

Mais ce n'est pas là une raison pour dire qu'il n'y a rien à tenter de ce côté. Il y a bien parmi les apprentis, des ramoneurs, des cartonnières, des plieurs, des metteurs en papier, autant de métiers qui demandent un certain laps de temps pour en connaître la manipulation. Par conséquent si tous ces ouvriers savaient s'unir et coordonner leurs efforts, ils arriveraient, j'en ai la certitude, à faire quelque chose de grand, qui ferait réfléchir les patrons dans les moments critiques.

Il est donc de toute nécessité que les ouvriers cités plus haut agissent cette question de syndicat entre-eux, car il y a de leur côté une baisse de jour en jour, à mesure que les heures de travail augmentent.

L'agitation aura donc pour but la formation d'un syndicat, le but du syndicat sera la régularisation des heures de travail avec l'augmentation des salaires.

J'aurai l'occasion d'y revenir.

**FRANCK.**

**Une déception.** — Nous avions annoncé comme tous nos confrères que la Roubaissienne, aura obtenu au concours du Havre quatre premiers prix et plusieurs autres prix. Mais hier soir à la gare, et à une réception imposante était organisée en sa faveur.

Qu'est-il passé? Il paraît que notre vaillante société de gymnastique n'est pas contente des résultats obtenus.

Il visitait le premier prix de section et le prix a été accordé à la Société de Béançon, du département de Doubs.

La Société de Roubaix n'a pas fait savoir hier matin qu'elle ne voulait pas de réception.

Aussitôt les mats tricolores qui avaient été plantés rue de la gare en face la mairie et en face le local de «La Roubaissienne» ont été déplantés.

Les sociétés de musique et autres qui avaient été invitées pour la réception, ont reçu confusément.

Prof. Il n'y avait le soir rue de la gare que dix mille personnes qui attendaient nos gymnastes.

Cette foule qui avait lu dans les journaux l'annonce de la réception était stupéfiée de ne voir aucune société à la gare. Ce n'était pas une réception... C'était une déception.

A 7 h 20, les gymnastes sont arrivés, ils ont été accueillis par des bouquets et de couronnes mais, pas d'entraînements, pas de chants, pas de bagarres. Et la suite, en voyant les visages déçus des gymnastes n'applaudissant pas.

Les versions les plus contradictoires étaient données par le public.

Pour notre part, nous croyons que «La Roubaissienne» a eu tort de ne pas accepter la réception qui lui préparait. Le départ qui l'a remplacée a causé un certain froid.

Nos gymnastes auront à cœur de réparer tout cela en se mettant le plus tôt possible à la besogne, et en travaillant ferme pour aller bientôt cueillir, dans un prochain concours, les prix que pour une cause ou une autre, ils n'ont pu obtenir à Roubaix.

**Vol au comptoir.** — Hier à midi, le nommé Vanleville, 45 ans, ouvrier journalier, demeurant rue du Petit Paris, à Watrelas, entrant à l'estaminet Romel, rue des Arts, et profitant d'un moment où il était seul, il entra dans le comptoir et s'empara d'une somme de 1 fr. 50, qui s'y trouvait.

La cabaretière entra précisément au moment où il s'enfuyait.

Elle fit appeler un agent de police qui conduisit Ferdinand Vandeville au dépôt de deuxième arrondissement où il a été incarcéré.

**Créations de Sociétés.** — Par arrêté préfectoral, les sociétés suivantes ont reçu l'autorisation de se former.

- 1 - L'Union simplonique, chez M. Pédé à l'Hôtel du Corf, rue du Collège, 31.
- 2 - Les Sages-Gènes, société de bouleurs, établie chez M. Vanderclus, cabaretier, Boulevard de Metz.
- 3 - Le «Vélo-Sport» roubaissien, établie chez M. Noellain, boulevard Gambetta, 51.
- 4 - Les Chevaliers de la Fourchette, chez M. Auguste Bonduel, cabaretier, rue de la Vigne, 83.

**Croix.** — Une croix de porte-monnaies, — La ducasse de Croix a été marquée cette année par une série de vols plus ou moins audacieux. Une montre et un diadème de porte-monnaies, contenant les uns cinq à six francs, les autres moins, ont été enlevés à diverses personnes. Ces objets retrouvés aux environs de la barrière où on faisait voir le «sauvegarde» ont

été rapportés chez le commissaire de police qui instruit une sérieuse enquête.

La montre remonte à un cylindre qui est en argent et porte le numéro 281 et été rapportée par Mlle Clarisse Soyoz, demeurant chez M. Arthur Ramon, 18, rue de Menin, à Roubaix.

La montre ainsi que les autres objets sont au bureau du commissaire de police qui les tient à la disposition de leur propriétaire.

Une enquête est faite par ce magistrat.

**Convocation.** — La société des Lougnes-pipes «Les bons Amis», se réunira dimanche 9 juin, à 6 heures 1/2 du soir, au Café de la Mairie, tenu par M. Victor Bernier.

**Lya-lez-Lannoy.** — Jeux de boules à la platinie. — Dimanche 9 juin, aura lieu à l'estaminet «du Tonnelier», chez Mme veuve Louchard, à 5 heures du soir, le jeu de boules à la platinie. L'heure: des jambons. Mise: 0 fr. 30.

— Même jour aura lieu à l'estaminet «du Brigadier en retraite» tenu par Mme veuve Leclercq, dimanche 9, à 5 heures. Enjeu: des jambons. Mise: 0 fr. 30.

**Mém.** — **Attaque nocturne.** — Lundi soir, vers onze heures, le nommé Edouard Ansens, âgé de 28 ans, tisserand, sortait de l'estaminet Gauchier, quand à quelques mètres de là, il fut assailli par deux individus contre lesquels il se défendit énergiquement.

Mais à un certain moment il recut un coup de couteau dans la jambe droite et il tomba. Les agresseurs prirent la fuite.

Edouard Ansens, après avoir reçu les soins du docteur Courbonne se rendit le lendemain à la gendarmerie de Lannoy où il fit connaître ses agresseurs.

Ce sont les nommés Charles Pollet, 20 ans et Désiéré Depauwe, 25 ans, ans, tous deux ouvriers agricoles.

Une enquête est ouverte.

**Undévoilé personnage.** — Mardi vers trois heures de l'après-midi le nommé Désiéré Marcelin, âgé de 36 ans, ouvrier agricole, passait au hameau des «Trois-Baudets», devant un groupe de jeunes filles du pensionnat de la rue Pellart, quand sous le nom des Chapeaux-Blancs connue il en accosta plusieurs qui se reposaient au bord du chemin en se livrant devant eux à de vaines discussions obscènes.

Non content de ce que lui disait un ouvrier chauffeur qui, à quelques pas de là, avait vu la scène et faisait de justes reproches à Désiéré, celui-ci rendit furieux, roua de coups son interlocuteur qui se nomme Vanscke, âgé de 29 ans.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

**Un mauvais sujet.** — Le petit Auguste Leclercq, tisserand, demeurant rue des Lèpers, n'est pas tendre pour ses parents. L'ayant adressé forces injures, ils l'essayèrent de le frapper. Puis il sortit, deux agents, Allart et Derbeaudrighien vinrent à sa rencontre. Leclercq les injuria eux aussi, on l'a de suite arrêté.

**Commencement d'incendie.** — Mercredi, vers six heures du soir, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M. Dessau, marchand d'étoffes, rue du Chêne-Houppé.

Avec l'aide de plusieurs voisins, qui n'ont employé que quelques seaux d'eau, le feu a été éteint maîtrisé.

Les dégâts sont peu considérables.

**Concert.** — L'Harmonie tourquennoise et l'Orphéon des Travailliers, exécuteront sur le Grand Place, aujourd'hui jeudi à 8 heures et demie du soir les morceaux suivants :

Harmonie tourquennoise. — Allegro militaire, ouverture du Pré-aux-Cleres.

Orphéon des travailleurs — Les Martyrs aux arènes; les Enfants des Montagnes.

Harmonie tourquennoise — Nuit de Bal, Diamant.

**Le Nord**

**Loos.** — **Ducasse et festival.** — La ducasse de Loos, qui avait lieu précédemment le dimanche de mai, a été définitivement fixée au dimanche de juin.

Pour inaugurer ce changement de date, fixé cette année au 23 juin, la municipalité organise un grand festival qui promet d'être des plus brillants.

En effet, un grand nombre de sociétés ont déjà répondu à l'appel qui leur a été fait et grâce à l'importante subvention que le Conseil municipal a mise à la disposition du Comité d'organisation de la fête, on nous annonce, feux d'artifices, départ de ballon, etc., etc., la fête sera complète.

Le programme sera publié incessamment.

**Radighem.** — **Réunion publique.** — Une réunion publique était organisée dimanche dernier à Radighem avec la présence du citoyen Dumortier, ainsi que comme assesseurs les citoyens Leclercq et Mahieu.

Le citoyen Deleruelle prend le premier la parole. Après avoir fait l'éloge du citoyen Dumortier, il démontre aux assistants la légitime bourgeoisie, imbue de ses préjugés et de ses privilèges et met en regard la situation des fils d'ouvriers qui eux, se font troyer le pain pour défendre les propriétés des fils de bourgeois, aux applaudissements unanimes de l'assemblée.

Le Président donne la parole au citoyen Radighem.

Celui-ci retrace d'abord la triste situation des petits fermiers et des petits commerçants; il parle ensuite très éloquentement des causes de retraite pour la vieillesse, et indique d'une façon très nette que le seul candidat possible est le citoyen Dumortier, le porte drapeau du parti ouvrier.

## LILLE

### SUICIDE DE M. ROCHART

Hier matin, M. Emile Rochart, conseiller municipal de Lille, s'est suicidé.

M. Rochart, constructeur-mécanicien, rue de Douai, 201, s'était levé vers six heures du soir, dit-il, à l'entourer d'un de ses amis, M. Rouzé, habitant La Madeleine, et vers sept heures moins un quart il était remonté dans sa chambre pour s'habiller.

Vers sept heures et demie, sa servante trouvant qu'il mettait plus de temps que de coutume à sa toilette, monta dans la chambre à coucher de M. Rochart et le trouva mort sur son lit, vêtu seulement d'un pantalon et d'un gilet. Près de lui se trouvait un revolver chargé encore de cinq balles.

Le malheureux s'était tiré un coup de revolver dans la poitrine.

La balle après avoir traversé le cœur, était sortie près de l'omoplate droite et était allée s'aplatir contre le mur de la chambre. La mort avait été instantanée.

La servante effrayée appela au secours; des gens de la maison accoururent ainsi que le docteur Boutry qu'on était allé chercher.

Ge dernier, après avoir constaté le décès, délivra un certificat comme quoi M. Rochart s'était suicidé dans un accès de fièvre, il souffrait depuis longtemps d'une affection dialytique.

M. Rochart, après avoir été associé depuis 1870 de la maison Lecoge, en était, depuis le 1er avril dernier le seul propriétaire.

Il occupait une quarantaine d'ouvriers. Né à Lille, le 29 juin 1838, M. Emile-Louis Rochart entra au conseil municipal aux élections partielles du 1er octobre 1873.

Depuis, il a toujours fait partie de cette assemblée. Il avait avec la majorité opportuniste du conseil.

**Escoquerie au cautionnement.** — Il y a quelques temps le sieur Eugène Lurieux, 33 ans, fabricant de chaussons, rue du Nouveau-Siècle, 28, demandait par la voix des journaux des employés. Plusieurs se présentèrent, il leur dit d'être pourvu de l'abbaye de Loos, leur promit de beaux bénéfices et leur demanda un cautionnement.

Trois, dont deux frères, dont l'un est cabaretier à Loos, mirent ensemble une somme de cinq cents francs. Mais bientôt ils acquirent la certitude qu'ils avaient été volés, ils portèrent plainte au commissaire du 1er arrondissement et l'escroc fut arrêté.

**Abus de confiance.** — Procès-verbal a été dressé à la charge de Eugène Juncel, 18 ans, voyageur de commerce, demeurant rue de la Monnaie, 50, pour abus de confiance, s'élevant à 574 francs, au préjudice de ses patrons, MM. Lefebvre frères, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, 17.

Comme l'employé infidèle a remboursé à ses patrons la somme détournée, il n'y aura pas, croyons-nous, de poursuites judiciaires.

## LE NORD

**Loos.** — **Ducasse et festival.** — La ducasse de Loos, qui avait lieu précédemment le dimanche de mai, a été définitivement fixée au dimanche de juin.

Pour inaugurer ce changement de date, fixé cette année au 23 juin, la municipalité organise un grand festival qui promet d'être des plus brillants.

En effet, un grand nombre de sociétés ont déjà répondu à l'appel qui leur a été fait et grâce à l'importante subvention que le Conseil municipal a mise à la disposition du Comité d'organisation de la fête, on nous annonce, feux d'artifices, départ de ballon, etc., etc., la fête sera complète.

Le programme sera publié incessamment.

**Radighem.** — **Réunion publique.** — Une réunion publique était organisée dimanche dernier à Radighem avec la présence du citoyen Dumortier, ainsi que comme assesseurs les citoyens Leclercq et Mahieu.

Le citoyen Deleruelle prend le premier la parole. Après avoir fait l'éloge du citoyen Dumortier, il démontre aux assistants la légitime bourgeoisie, imbue de ses préjugés et de ses privilèges et met en regard la situation des fils d'ouvriers qui eux, se font troyer le pain pour défendre les propriétés des fils de bourgeois, aux applaudissements unanimes de l'assemblée.

Le Président donne la parole au citoyen Radighem.

Celui-ci retrace d'abord la triste situation des petits fermiers et des petits commerçants; il parle ensuite très éloquentement des causes de retraite pour la vieillesse, et indique d'une façon très nette que le seul candidat possible est le citoyen Dumortier, le porte drapeau du parti ouvrier.

De plus, de nombreux assistants viennent se faire inscrire, demandant à être membres du Parti ouvrier.

**Armentières.** — **Les bureaux de vote.** — La ville d'Armentières est divisée pour l'élection du deuxième tour de scrutin du 9 juin en trois bureaux de vote savoir :

1er bureau, grand salon de l'Hôtel-de-ville, électeurs inscrits de 1 à 2,400.

2e bureau, école place de l'Eglise, électeurs inscrits de 2,401 à 4,200.

3e bureau, salle d'asile rue de Quensoy, électeurs inscrits de 4,201 à 6,247.

**Querelle de femmes.** — Hier, vers dix heures du soir, quelques filles de mœurs plus ou moins légères étaient réunies à l'estaminet de la Descente du Théâtre, rue Nationale et tenu par le sieur Deschamps, lorsqu'elles se prirent de querelle pour des motifs de plusieurs. Elles en vinrent bientôt aux mains, ce fut alors une scène des plus critiques; verres, chaises, vases tout vola en éclats.

## HERNIES, EFFORTS

**M. J. BARBERY,** bandagiste, spécialiste, breveté, g. d. g., inventeur médaillé de la Nouvelle-Galles du Sud, sans cesse occupé d'écarter d'une contention parfaite, gêne nulle, solidité garantie, prévient toutes les personnes atteintes d'algues lents souffrances, que percutant toujours son système, il s'engage, à partir d'aujourd'hui à maintenir toutes les hernies, même les plus volumineuses, par ses procédés tout spéciaux.

M. J. BARBERY est à consulter chez lui, tous les jours. Pour les cas difficiles les personnes traitées ne paient qu'après complète contention, à la condition qu'elles aient une ordonnance de leur médecin, ou qu'elles offrent une garantie quelconque pour leur système.

**Bien s'assurer** 11 rue du Bois, ROUBAIX, du numéro 11. Les dimanches et fêtes terminés à midi.

## ÉTAT-CIVIL

**Roubaix.** — Naisances du 5 Juin. — Joseph Calaise, rue du Tilleul, cour Onnoire, 3. — Jean Saisson, rue de l'Espérance, 64. — Adrien Laurens, rue de Tourcoing, cour Fillo, 4.

**Dois.** — Pierre Delcroix, 77 ans, rue de Taxis, 92. — Ernest Verley, 51 ans, rue Lavoir, 26. — Germaine Dumortier, 1 mois, rue Camille, 20. — Marie Demoulinier, 1 mois, Hôtel-Dieu. — Hector Dostal, 7 jours, rue de Bonnières, cour Foutier, 5. — Aimé Delcroix, 71 ans, Hôtel-Dieu. — Eugène Houppé, 49 ans, rue de la Gare, 11. — Albert Soete, 17 jours, rue de Monveaux, 78. — Louis Duhamel, 35 ans, rue des Volepieds, 22.

**Tourcoing.** — Naisances du 5 Juin. — Duchemin Auguste, à la Croix Rouge. — Veiland Albertine à La Marlière. — Paris Lion, rue du Chêne Houppé. — Devenux Marie, rue du Midi. — Robert Désiré, rue du Midi. — Delabille Julie, rue du Midi. — De Jardin André, rue du Gimble.

**Décès.** — Duhamel Catherine, 67 ans, boulevard Gambetta. — Christian Elise, 38 ans, Hôtel-Dieu. — Favre Ed., 20 ans, Hôtel-Dieu. — Dedyver, 66 ans, rue Nationale.

**Croix.** — Naisances du 27 mai et 2 juin. — Cortviret Elise, à la Ruelle. — Vermillion Fernand, rue de Thionville. — Robert Germaine, rue Verte. — Bostine Alphonse, rue Baudin. — Menard Edmond, rue du Progrès. — Durieux Fernand, boulevard de la Chapelle. — Berthe Henri, rue St-Jacques.

**Publication de mariage.** — Henke Emile, 35 ans, journaliste et Scluseo Klementine, 28 ans, journaliste le mariage. — Desarmaux Agathe, 25 ans, poète et Elise Marie, 25 ans, doubleuse.

**Décès.** — Costenoble Jean, 6 mois, rue Charles Quint. — Hissard Jérôme, 14 jours, rue Lamartine.

## BOURSE DE LILLE

| VALEURS    | Cours du jour | On offre | On demande. |
|------------|---------------|----------|-------------|
| Aniche     | 1000          | 8800     |             |
| Anzin      | 4100          | 4075     |             |
| Bully      | 1195          | 1190     |             |
| Bully      | 1195          | 1190     |             |
| Carvin     | 1135          |          |             |
| Courrières | 4175          | 4175     |             |
| Douchy     | 710           | 690      |             |
| Dourges    | 2225          | 2300     | 2350        |
| Escarpele  | 2300          | 2350     |             |
| Lens 100   | 2300          | 2350     |             |
| Ervin      | 1500          | 1500     |             |
| Mouchelin  | 5850          | 5800     | 5850        |
| Ostricourt | 50            |          |             |
| Vicoigne   | 16825         | 17000    | 16500       |

Le Gérant, Charles CAPY  
Lille, imprimerie de l'Égalité,  
28, rue de Fives, 28.